



RÈGLES DE LA MCGREGOR OFFROAD SERIES

Ces règles générales s'appliquent dans toutes les séries de la McGREGOR OffRoad Series en plus des règles spécifiques aux différentes classes.

Les règles et/ou réglementation énoncées dans les présentes sont conçues pour assurer le bon déroulement des courses et événements ainsi qu'établir des exigences minimales acceptables pour de tels événements, tous les membres McGREGOR OffRoad Series sont réputés avoir reconnu, accepté et respecté ces conditions.

Aucune garantie expresse ou implicite de sécurité ne peut résulter de la publication ou du respect de ces règles et /ou règlements. Les règles sont destinées à guider la conduite du sport et ne garantissent d'aucune manière aux participants, spectateurs ou autres personnes aucune blessure ou la mort.

Les règles McGREGOR OffRoad Series sont la propriété exclusive de la série McGREGOR OFFROAD SERIES. L'utilisation de ces règles par toute autre organisation ou personne est interdite sauf autorisation écrite au préalable de McGREGOR OffRoad Series.

McGREGOR OffRoad Series, sa société mère, ses sociétés affiliées, ses membres dirigeants, ses administrateurs ou son personnel n'assument aucune responsabilité juridique ou autre, en cas de défaillance ou de dysfonctionnement de tout produit des fabricants énumérés dans le présent livre de règles.

McGREGOR OffRoad Series n'est pas responsable d'actes ou de décisions pris par des individus, des promoteurs ou organisations, etc. en utilisant les règles McGREGOR Offroad Series.

Les spécifications et / ou normes suggérées dans ce livre de règles sont destinées à servir de guide en ce qui concerne la sécurité et à aucune autre fin explicite ou implicite. L'utilisation du cahier des charges et/ou suggéré dans les présentes par toute association, organisation, fabricant ou particulier est entièrement volontaire et McGREGOR OffRoad Series n'acceptera aucune responsabilité pour les conséquences résultant de l'application ou les dites spécification et/ou normes suggérées.

L'esprit et l'intention des règles vont devenir la norme à l'origine de la McGREGOR OffRoad Series. **Si ce livre de règles ne dit pas spécifiquement que vous pouvez faire quelque chose, alors vous devez considérer que le changement est illégal.** Il est de la responsabilité de chaque participant de s'assurer que son/sa conduite et les équipements sont conformes à toutes les règles applicables. **Ces règles pourraient être modifiées ou changées par la MCGREGOR OFFROAD SERIES à tout moment dans l'intérêt de la compétition.** Ce livre de règles est destiné à servir de guide pour la conduite de courses et ne garanti d'aucune manière aux participants, aux spectateurs ou à d'autres personnes aucune blessure ou la mort

REMARQUE

Les termes utilisés dans les présentes au singulier et au masculin comprendront le pluriel et le féminin, suivant le cas. Les règlements inscrits dans cette section, seront effectifs pour toutes les sections suivantes.

MARQUAGE ET IDENTIFICATION

- A.** Toute la numérotation des véhicules est sujette à approbation et est attribuée par McGREGOR OffRoad Series.
- B.** Camions et SxS : L'identité de la classe doit être indiquée dans le coin inférieur droit de la zone de chiffres en utilisant des chiffres et des lettres d'un minimum de 1 1/2 pouce.
- C.** Les officiels de McGREGOR OffRoad Series peuvent demander à un concurrent d'utiliser un numéro différent pour éviter toute confusion ou duplication lors d'une épreuve.
- D.** Dans le cas où un numéro de véhicule n'est pas visible depuis la zone de chronométrage et de pointage, le concurrent ne sera pas marqué.
Il incombe au concurrent de s'assurer que le numéro est visible dans toutes les conditions de course.
- E.** La publicité sur les véhicules de course doit être de bon goût.
- F.** Les chiffres réfléchissants ne sont pas autorisés.
- G.** Tous les camions et SxS doivent porter des autocollants McGREGOR OffRoad Series de chaque côté de l'avant de la porte, à une distance de 4 pouces sous l'ouverture de la fenêtre. Tous les quads, l'autocollant de chaque côté sur la partie avant du quad.
- H.** McGREGOR OffRoad Series peut exiger l'utilisation d'autocollants de sponsors spécifiques.
- I.** Les véhicules d'équipe avec la même peinture et les mêmes couleurs doivent porter des marques distinctives.
- J.** Les chiffres doivent être côte à côte. Pas de contour, d'empilement ou d'ombre autorisé. Une inclinaison italique de 25 degrés ou moins est autorisée.
- K.** Les numéros seront situés aux positions suivantes:
Camions, SXS et Pro Buggy :
1. La plaque d'identification de chaque côté, le bord avant de la plaque d'identification doit se situer à 6 pouces de l'arrière de la cabine. Le bord inférieur doit être à 4 pouces au-dessus du dessus de l'aile arrière. La plaque d'identification doit être sous la ligne de toit. (Doit également inclure l'identification de classe dans cette zone)

K. Les numéros seront situés aux position suivantes: (suite)

Quad :

La plaque d'identification frontale sur le pare-choc et une autre arrière sont obligatoires.

Camions, SXS et Pro Buggy :

2.Toit du véhicule, visible du coté passager.

3.Coin supérieur gauche du pare-brise côté conducteur (doit également inclure l'identification de la classe dans cette zone.)

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX (APPLICABLES À TOUS LES STYLES DE COURSE)

LICENCES

Les coureurs doivent être membres en règle de la FQMHR (**Fédération Québécoise des Motos Hors Route**)

Les coureurs doivent obtenir une licence courante en vigueur de la McGREGOR OffRoad Series au moment de l'inscription. Restriction d'âge : le personnel de la McGREGOR OffRoad Series peut exiger une preuve d'âge et demander une pièce d'identité telle que la carte d'assurance-santé ou le permis de conduire. Tout pilote inscrit dans l'une des catégories suivantes doivent répondre aux critères correspondants au 1er janvier de l'année courante, excepté pour les jeunes de 6 ans, qui doivent avoir 6 ans au plus tard la journée de la course.

Classe 14 ans et +	Classe Quad	Débutant	0-700cc
Classe 14 ans et +	Classe Quad	Inter	0-700cc
Classe 14 ans et +	Classe Quad	Pro	0-700cc
Classe 30 ans et -	Classe Quad	Amateur	0-700cc
Classe 30 ans et -	Classe Quad	Pro	0-700cc
Classe 30 ans et +	Classe Quad	Amateur	0-700cc
Classe 30 ans et +	Classe Quad	Amateur	0-700cc
Classe 10 à 14 ans	Classe Quad	Novice	0-400cc
Classe 14 ans et +	Classe Quad	Femme	0-700cc
Classe 4 à 13 ans	Classe Quad	Mini	0-300cc
Classe 16 ans et +	Classe SXS	PRO N/A 4X4	0-1000cc
Classe 16 ans et +	Classe SXS	Turbo open 4X4	0-1000cc
Classe 16 ans et +	Classe SXS	PRO N/A 2X4	0-1000cc
Classe 16 ans et +	Classe SXS	Turbo open 2X4	0-1000cc
Classe 16 ans et +	Classe SXS	Pro Mix	0-1000cc
Classe 16 ans et +	Classe Pro-Buggy	Pro Buggy	1400cc-2500cc
Classe 16 ans et +	Classe Camion	Super Truck	7000cc
Classe 16 ans et +	Classe Jeep & Pickup	Open 4X4	0-7000cc

Spec McGREGOR

Les 3 (trois) pilotes finissant en tête du classement annuel de chacune des catégories sont dans l'obligation de passer à la classe supérieure. McGREGOR OffRoad se réserve le droit d'enlever ou d'ajouter différentes classes selon le nombre de coureurs inscrits dans chacune des classes. Le directeur de course ou le conseil d'administration se réserve le droit de replacer un pilote dans la bonne classe en tout temps.

ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE DU PILOTE

Classe Quad

Les bottes de type motocross, pantalons longs de type motocross, chandail à manches longues de type motocross, plastron (chestprotector), protège-genoux, gants de type motocross, lunettes de type motocross et casque sont obligatoires.

Casque:

- Le casque doit être porté et attaché en tout temps lorsque le pilote se déplace avec son véhicule.
- Pour être approuvés, tous les casques doivent porter un sceau du manufacturier attestant qu'ils sont conformes à au moins une norme d'homologation qui suivent. le casque qui doit être muni de son ou de ses sceaux originaux et les sceaux doivent demeurer visibles.
- D.O.T. FMVSS218, fabriqué en 1989 ou après; Snell M-85 ou M-90 ou mise à jour; CSA3-D230-M85 ou mise à jour;
- Les casques D.O.T. doivent aussi être munis du sceau d'origine indiquant le mois et l'année de fabrication.

Classe SXS Amateur

Le casque est obligatoire et les lunettes de type motocross ou visière de casque.

Casque:

- Le casque doit être porté et attaché en tout temps lorsque le pilote se déplace avec son véhicule.
- Pour être approuvés, tous les casques doivent porter un sceau du manufacturier attestant qu'ils sont conformes à au moins une norme d'homologation qui suivent. le casque qui doit être muni de son ou de ses sceaux originaux et les sceaux doivent demeurer visibles.
- D.O.T. FMVSS218, fabriqué en 1989 ou après; Snell M-85 ou M-90 ou mise à jour; CSA3-D230-M85 ou mise à jour;
- Les casques D.O.T. doivent aussi être munis du sceau d'origine indiquant le mois et l'année de fabrication.

Classe SXS PRO, Camion Super truck et Pro Buggy

Vêtements (suit) anti-feu, gants anti-feu, souliers anti-feu, Protège-cou (Hans3), lunettes ou visière. Tout l'équipement doit porter un sceau du manufacturier attestant qu'ils sont conformes aux normes d'homologation SFI3.2A ou mise à jour.

Casque:.

- Pour être approuvés, tous les casques doivent porter un sceau du manufacturier attestant qu'ils sont conformes à au moins une norme d'homologation qui suivent. le casque qui doit être muni de son ou de ses sceaux originaux et les sceaux doivent demeurer visibles.
- Snell M-85 ou M-90 ou mise à jour; CSA3-D230-M85 ou mise à jour; SFI 41.1 ou mise à jour

VEHICULE

VEHICULE QUAD

Il n'y a pas de classe selon la cylindrée. Cependant, les catégories suivantes sont limitées:

- Toutes classes (excepté enfant)
- Toute modification est acceptée
- Le nombre de CC doit être respecté

Largeur maximum à partir de l'extérieur des pneus	Maximum 50 pouces
Pour les enfants	Maximum 36 pouces

Tout enfant de 13 ans et moins doit respecter une cylindrée maximum de 200cc 2t et 300cc 4t peu importe la catégorie. Toute modification est acceptée. Le nombre de cc doit être respecté

Dispositif de sécurité

Tous les véhicules Quad doivent être équipés d'un coupe -circuit en état de fonctionnement, le coupe-circuit de longueur d'origine doit être attaché au pilote en TOUT temps sous peine d'une pénalité. Les véhicules ne doivent, en aucun cas, être équipés d'objets pointus et/ou coupants. Tous les Quad doivent être équipés de marchepieds (nerf bars), et ce, pour chacune des classes.

CÔTE À CÔTE (Châssis)

Tous les véhicules doivent utiliser les châssis d'origine et conserver leur apparence. Le châssis (cadre) est défini comme les principaux rails inférieurs longeant les côtés intérieurs du véhicule, et les tubes avant et arrière qui les relient. Le châssis peut être modifié pour sa durabilité et la résistance, mais doit conserver la largeur, la longueur et la configuration du stock. Toutes les modifications doivent être pré-approuvées par les responsables de McGREGOR OffRoad Series.

La largeur maximum à partir de l'extérieur des pneus est de 75 pouces.

CÔTE À CÔTE (Roll Cage)

Classe Amateur - Open modifié - Open - modifié - RS1 (voir figures 12-13-14)

1. Cage de sécurité "After Market" est recommandée pour votre sécurité.
2. Les ceintures 5 points sont recommandées pour votre sécurité.
3. Les filets de sécurité de porte sont recommandés pour votre sécurité

Classe PRO

1. Le siège de course est requis
2. Les ceintures 5 points sont requises
3. Une cage de sécurité "After Market" approuvée McGREGOR OffRoad Series est requise.
4. Les filets de sécurité de porte sont requis.
 - 5. Un extincteur accessible par le pilote est requis.
6. Tous les véhicules doivent avoir un interrupteur marche/arrêt à action positive en bon état de fonctionnement. Un interrupteur doit afficher ON/OFF entourée d'un cercle rouge et se trouver sur le côté gauche du tableau de bord et doit être accessible de l'extérieur du véhicule de course. Le cercle rouge doit être au moins 1 pouce de large.

Moteur

Classe Amateur N/A PRO N/A et RSI

- La cylindrée d'origine (OEM) entre 0-1000cc
- Le nombre de cc doit être respecté
- Les turbocompresseurs et compresseurs volumétriques sont interdits.
- Poids minimum de la machine sans pilote 1600 lbs

Classe PRO Turbo

- La cylindrée d'origine (OEM) entre 0-1000cc
- Le nombre de cc doit être respecté.
- Les turbocompresseurs et compresseurs volumétriques sont acceptés
- Poids minimum de la machine sans pilote 1700 lbs

Classe OPEN MODIFIÉ

- Toute cylindrée acceptée

Carburant

L'essence ne doit pas être mélangée avec des alcools

Le refroidissement de tout type de carburant n'est pas autorisé pendant la compétition

Si un carburant officiel est nommé, McGREGOR OffRoad Series échantillonnera le carburant fourni par le fournisseur de carburant et cet échantillon deviendra la référence à partir de laquelle tous les échantillons des concurrents seront jugés

McGREGOR OffRoad Series se réserve le droit de prélever un échantillon de carburant d'un concurrent à tout moment pour des fins de test.

Pas d'oxyde nitreux

Si des responsables de McGREGOR OffRoad Series soupçonnent la présence de substances dans le carburant, des tests chimiques seront effectués au frais du concurrent si celui-ci est reconnu coupable.

Carburant (Suite)

Classe RS1

- Le carburant doit être de l'essence de pompe 91 ou 94 d'indice d'octane ou de type Renegade HR P97

Classe PRO TURBO OPEN - OPEN MODIFIÉ, Amateur N/A et PRO N/A

- Le carburant ne doit être que de l'essence avec ou sans plomb d'un indice d'octane maximum de 116.

Transmission

Classe Amateur N/A, RS1, PRO N/A, PRO TURBO

- Chaque véhicule doit utiliser la conception de la transmission et de l'embrayage d'origine.
- Les différentiels arrière et avant d'origine doivent également être utilisés.
- Tous les véhicules doivent avoir une marche arrière fonctionnelle.

Classe OPEN MODIFIÉ

- Tout type de transmission est acceptée
- Tous les véhicules doivent avoir une marche arrière fonctionnelle.

PRO-BUGGY

Véhicule

Véhicule à quatre (4) roues dont seulement deux (2) sont motrices et ayant un moteur déplaçant un maximum de 1715 cc si refroidi à l'eau ou 1915cc su refroidi à l'air et ayant un poids minimum de 1660 Lbs en fin de course, incluant le pilote.

Moteur

- Maximum de 1915cc deux (2) valves par cylindre si refroidi à l'air.
- Maximum de 1715cc deux (2) valves par cylindre si refroidi à l'eau.
- Maximum 1650cc si plus de deux (2) valves par cylindre si refroidi à l'eau

Carburation

Tous les carburateurs de type automobile sont admis aux conditions suivantes :

- Maximum d'un (1) carburateur pour les moteurs refroidis à l'eau.
- Maximum de deux (2) carburateurs pour les moteurs refroidis à l'air.
- Maximim de deux (2) venturis par carburateur.
- Venturis : Moteurs de 1600cc et moins et plus :
Deux (2) valves par cylindre / 29 MM

Moteurs de 1601cc à 1650cc et plus de
Deux valves (2) par cylindre / 28 MM

Moteur de deux (2) valves par cylindre / 42 MM

PRO-BUGGY (Suite)

Carburantion (suite)

E. Les moteurs compressés, turbocompressés, rotatifs et à injection ne sont pas permis.

Moteur

Tous les moteurs d'origine qui rencontrent les spécifications suivantes peuvent être utilisés, si ce dernier a été produit en série d'une quantité de 5 000 ou plus et disponible pour la vente au grand public aux États-Unis.

- A. Maximum quatre (4) cylindres
- B. Maximum de quatre (4) valves par cylindre
- C. Ce n'est pas un moteur rotatif
- D. Ne déplace pas plus que 2400cc dans sa version originale
- E. **Production d'origine : 2.2 ou 2.4 L GM Écotec scellé** – Doit utiliser l'injection d'essence d'origine du fabricant. Système d'allumage au choix. Injection Port ou directe permis. **2.0 L – 16 valves moteur Ford scellé 14-DI-TIVCT**- doit utiliser l'injection direct original de Ford et un système d'allumage fait par Ford.

Extincteur

Tout véhicule doit être équipé d'au moins un extincteur portatif de type ABC de 2 ½ lbs avec un manomètre et approuvé U.L., chargé, sécuritairement attaché et accessible.

Attaches

Tous les boulons et écrous, pièces de suspension, châssis et groupe de propulsion doivent être sécurisés, soit par des écrous barrés, des rondelles à ressort ou brochés et être adéquatement installés.

Ceinture de sécurité

Un harnais de cinq (5) points d'au moins trois (3) pouces de largeur est requis et doit être en bonne état 5 ans.

Filet de sécurité

Des filets de sécurité approuvés adéquatement installés sont obligatoires.

Sièges

Le siège doit être adéquat et installé sécuritairement.

PRO-BUGGY (Suite)

Amortisseurs

Au moins un (1) amortisseur fonctionnel par roue, aux quatre (4) roues sont obligatoires.

Jantes et pneus

Tous les jantes et pneus doivent être en bonne condition et jugés sécuritaires par les responsables techniques avant chaque sortie en piste.

Freins

Les freins doivent être en bonne condition et pouvoir bloquer les quatre roues. Les systèmes de "Steering brake" sont permis.

Allumage

Tous les véhicules doivent être munis d'un interrupteur d'allumage fonctionnel, accessible au pilote et adéquatement identifié :

" Ignition ON-OFF"

Batterie

La batterie doit être attachée sécuritairement à l'aide de dispositifs métalliques. Si la batterie est localisée dans l'habitacle du pilote elle doit être installée dans un contenant hermétiquement fermé.

Lumière de freinage

Tous les véhicules doivent être munis d'au moins une lumière de freinage fonctionnelle.

Démarrreur

Tous les véhicules doivent être munis d'une batterie et d'un démarreur pouvant mettre en marche le moteur en tout temps.

Carburant

Seuls les carburants commercialement disponibles sur le marché sont autorisés;
Essence vendue à la pompe telle que manufacturée.
Essence de course telle que manufacturée.
Essence d'aviation telle que manufacturée.

PRO-BUGGY (Suite)

Réservoir de carburant

Le réservoir de carburant doit être sécuritairement fixé, avoir le bouchon de remplissage et la prise d'aération à l'extérieur du véhicule. Ce point sera minutieusement vérifié lors de l'inspection technique.

Boîte de vitesse

Tous les véhicules doivent posséder une marche-arrière fonctionnelle.

Cage de protection

Tous les véhicules doivent être équipés d'une cage de sécurité adéquate, les soudures doivent être de bonne qualité.

Habitacle

L'habitacle doit être conçu de façon à protéger, à l'aide de séparation à l'épreuve du feu les occupants contre les déversements d'acide, d'essence et d'huile. Le pilote doit pouvoir entrer et sortir de l'habitacle avec facilité, sans aide, indépendamment de la position du véhicule.

Ajout de poids

Tout matériel servant à ajouter du poids au véhicule doit être fixé sécuritairement à la structure et disposé de trous pour pouvoir le sceller.

Plancher

Un plancher doit couvrir entièrement le dessous de l'habitacle.

Plaque protectrice

Une plaque protectrice, servant à protéger la suspension avant ainsi que la direction du véhicule, conçue de façon à prévenir toute accumulation de liquide, est requise.

Pare-chocs

Tous les véhicules doivent être munis de pare-chocs adéquats à l'avant ainsi qu'à l'arrière.

Silencieux

Tous les véhicules doivent être munis d'un silencieux efficace.

PRO-BUGGY (Suite)

Qualité de construction

L'apparence et la qualité de construction sont sujettes à l'approbation des responsables technique et des organisateurs.

Dispositifs anti-déversement

Le moteur, la transmission, le réservoir d'essence et la batterie doivent être équipés d'un dispositif anti-déversement.

CAMION Supertruck (Châssis / Roll Cage)

A. Tous les camions doivent être uniquement conduits du côté gauche. Le volant, le siège et les pédales doivent être approximativement situés à l'emplacement d'origine.

B. La construction des tubes, des soudures, des goussets et des cages de sécurité doit être approuvée par McGREGOR OffRoad Series.

C. Le matériel utilisé pour la construction de la cage de protection doit être un tube rond 4130 chromoly ou ASTM 1018-1026 CDS / DOM

D. Diamètre et épaisseur minimum des tubes pour véhicules : 1 3/4" x .120

E. Tous les tubes doivent être soudés à 360 degrés autour de la circonférence du tube.

F. Des goussets sont nécessaires à toutes les intersections dans les compartiments de conduite à moins de 3 pouces de l'intersection. **(Voir Figure 3)**

G. Tous les goussets de plaques doivent être du même matériau et de la même épaisseur que la cage de protection, mesurant 3 pouces sur 3 pouces.

H. Les goussets tubulaires et les goussets enveloppants doivent avoir un diamètre minimal de 1,0 x 0,065 po.

I. Tous les camions doivent avoir 3 barres de porte horizontales par côté. **(Voir Figure 1)**

J. Des diagonales ou des entretoises similaires sont obligatoires pour tous les arceaux avant et arrière.

K. Les barres de porte côté conducteur doivent être recouvertes d'une plaque d'acier d'au moins 0,125" boulonnée, avec boulon de taille minimum de 3/8" sur 6" centre.

CAMION Supertruck (Châssis / Roll Cage) (suite)

L. Le placage de la porte doit recouvrir complètement du bas du rail principal au haut de la barre de la porte et s'étendre sur une distance minimale de 4 pouces de l'avant des pédales à un minimum de 4 pouces derrière le siège. **(Voir figure 2)**

Plaque de plancher sous le conducteur: plaque en acier de 0,125 po. d'épaisseur ou en aluminium 6061-T6 de 0,250 po. boulonnée tous les six (6) pouces avec boulons de 3/8".

La plaque doit couvrir l'ouverture totale du plancher, du mur coupe-feu avant au tube latéral arrière, du pare-feu au tube latéral du compartiment conducteur. La plaque doit s'étendre jusqu'à la ligne médiane de tous les tubes de plancher. Les pattes de fixation doivent être en acier 0.090 d'épaisseur.

M. Plaque de siège : Une plaque en acier de 0,125 po d'épaisseur ou une plaque d'aluminium de 0,261 po. en aluminium 6061-T6 de 12 pouces de largeur doit être centrée sur le dossier du siège.

La plaque doit commencer à l'axe du tube du harnais et se prolonger jusqu'au plancher du compartiment du conducteur. La plaque doit être située à l'intérieur du véhicule, entre le siège et le pare-feu arrière. La plaque peut être soudée (maille soudée d'un pouce tous les six pouces) ou boulonnée en place. Les véhicules utilisant des sièges à cadre en tube métallique peuvent fixer une plaque au siège. La plaque doit être espacée du siège de 1,5 pouce si attaché au siège.

(Voir figures 7 à 11)

- 1 - Le châssis ne doit comporter que des tubes rectangulaires de 3 pouces sur 2 pouces, avec une épaisseur de paroi minimale de 0.125" et doit être construit conformément aux impressions standardisées McGREGOR Offroad Series.
- 2 - L'enlèvement du matériau du cadre n'est autorisé que pour dégagement de la crémaillère. L'enlèvement de ce matériau doit être approuvé par McGREGOR OffRoad Series.
- 3 - La largeur minimale de la cage de protection supérieure doit être de 43 pouces de l'extérieur de la barre à l'extérieur de l'autre barre.
- 4 - La largeur de la barre aux coudes doit être au minimum de 60 pouces d'une extrémité à l'autre.

Matériaux exotiques

Aucun titane ni aucun autre matériel exotique ni attache ne peuvent être utilisés dans le véhicule, à l'exception des composantes du moteur.

CAMION Supertruck (Châssis / Roll Cage) (suite)

Mesures

1 - Les camions peuvent être mesurés à l'entrée et/ou à la sortie de la piste de course et doivent être conformes aux mesures en tout temps.

2 - Le bon sens sera utilisé pour tout camion sortant de la piste avec des dommages évidents importants, à la discrétion du directeur technique.

3 - Toutes les mesures seront effectuées avec des instruments techniques ou des jauges McGREGOR OffRoad Series.

4 - L'empattement sera mesuré d'un côté à partir du centre de la roue avant jusqu'au centre de la roue arrière du même côté. La tolérance maximale autorisée ne peut dépasser 1/2 " plus ou moins de l'autre côté.

5 - Le débattement de la roue avant est mesuré sur un plan vertical à partir du centre de l'extrémité du moyeu. Le débattement arrière est mesuré sur un plan vertical à partir du centre de l'essieu arrière.

6 - Toutes les mesures de déplacement de la roue sont effectuées d'un arrêt à l'autre sans ressort enlevé.

7 - La mesure de l'empattement en largeur sera prise sur la surface extérieure maximale du pneu. La jauge doit passer librement jusqu'au sol. Les responsables de McGREGOR OffRoad Series déterminent toutes les mesures et les points centraux.

8 - La largeur maximale est de 93 pouces.

9 - L'empattement est de 117 pouces

Hauteur de bas de caisse

A. Le camion doit courir à une hauteur minimale de 10 pouces. Ceci sera mesuré au point le plus bas du pare-feu avant et au pare-feu arrière. Cela inclut les têtes des boulons de la coque du ventre et tous les autres articles pouvant se trouver sous le châssis ou la coque de ventre.

B. Les camions peuvent être mesurés pour une hauteur de conduite appropriée avant et après la compétition.

Body (panneaux de carrosserie)

A. Tous les camions doivent avoir des carrosseries complètes, une cabine, un capot, des portes, des ailes, une grille et un toit en parfait état, emplacement standard.

CAMION Supertruck (Châssis / Roll Cage) (suite

Body (panneaux de carrosserie) Suite

B. Les carrosseries complètes doivent être attachées au début de la compétition, de la pratique ou de toute activité sur piste. Elles doivent être fixées de manière à ne pas créer d'extrusion pointue ou tranchante lors de la suppression des panneaux. Une boucle arrondie comme support de fixation de la carrosserie est obligatoire.

C. Toutes les formes et configurations de carrosseries et d'ailes doivent être approuvées par McGREGOR OffRoad Series.

D. Toutes les composantes de la carrosserie doivent être installées à leur emplacement standard, plus ou moins 1 pouce, comme indiqué sur le document de fabrication du modèle de camion standard.

E. Les ajouts à la carrosserie ou au véhicule de course, tels que les ailerons, ailettes, entrées d'air et autres ajouts extrudés ne seront pas permis.

F. L'ajout d'entrées d'air avant sous la grille ne doivent pas dépasser de 9 po. du bas de la grille. Les entrées doivent être à au moins 12 po. du sol.

G. L'intérieur du véhicule de course doit être complètement recouvert de métal d'une épaisseur minimale de .040" de l'avant à l'arrière. Cela inclut les murs coupe-feu avant et arrière.

H. Les véhicules doivent être équipés d'un ensemble complet de pare-chocs approuvés par McGREGOR OffRoad Series.

I. La ligne de toit, les bas de caisse et le dessus des ailes arrière doivent être parallèles aux éléments de cadre horizontaux.

J. Les ailes arrière doivent être de la longueur totale de l'arrière du véhicule, y compris la lumière.

K. Les côtés arrière doivent comporter au minimum quatre boulons, d'au moins 1/4 de pouce, répartis uniformément à l'avant des ailes et quatre boulons 1/4 de pouce minimum uniformément espacés à l'arrière des ailes. Les boulons doivent avoir des rondelles de 2 pouces et être alignés verticalement. Les cintres latéraux avant du 'bed' doivent être indépendants de la cabine. **(Voir figure 5)**

L. Les panneaux de porte doivent conserver tous les contours et toutes les lignes d'accentuation, moulés en usine et être fixés à l'aide de boutons Dzus ou boulons à tête hexagonale. Le montage côté cabine et ailes arrière doivent être indépendants l'un de l'autre.

M. Le plancher du compartiment du conducteur doit avoir un minimum de 1/8 de pouce. Le plancher doit s'étendre de 4 pouces à l'avant des pédales à 4 pouces derrière le siège.

CAMION Supertruck (Châssis / Roll Cage) (suite

Body (panneaux de carrosserie) (Suite)

N. Des gardes boue sont nécessaires et doivent s'étendre de 6 pouces au-dessus de l'axe central de l'essieu arrière à 3 pouces du sol à la hauteur nominale du véhicule. (Voir figure 6)

1. Les gardes boue doivent avoir une largeur de 14 pouces et être fabriqués en polymère de plastique dur ou l'équivalent d'une épaisseur de 1/4 de pouce.
2. Pas de montage avec des attaches de type ' tie-wrap' ou des chaines
3. Doit être monté entre des plaques métalliques de 1/8" par 1" et monté pour résister au repliement.
4. Chaque garde boue doit être installé avec un minimum de cinq boulons de 1/4 de pouce.
5. Doit être centré sur le pneu.

O. Le toit doit être correctement fixé à la cage de protection du camion et être fixé à l'aide de boutons Dzus ou de boulons tête hexagonale de 5/16" seulement. Les boulons doivent être à tête hexagonale uniquement pour être utilisés avec une clé à douille ou à une clé à six pans, avec un accès libre pour le retrait du haut du véhicule. Tous les écrous doivent être fixés en dessous des languettes de montage de la cage de protection, soit par soudage, utilisation de plaques ou d'écrous filetés à clipser.

P. Les tôles d'aluminium ou d'acier (épaisseur minimale de 1/4 de pouce en aluminium ou de 1/8 de pouce en acier) doivent recouvrir complètement le dessus gauche de la cage de protection au-dessus de la tête du conducteur, de l'avant à l'arrière du tube de protection.

1. La tôle de protection doit être fermement fixée à la cage et s'étendre de 1/2 pouce au-delà de l'axe des tubes dans les quatre directions.
2. La tôle de protection doit être installée avec un minimum de 6 boulons de 5/16 po. équidistants, ne faisant pas saillie vers le bas du chauffeur. Les boulons doivent être à tête hexagonale uniquement pour une utilisation avec un clé à six pans, avec un accès libre pour retrait du haut du véhicule lorsque la carrosserie est enlevée. Tous les écrous doivent être fixés en dessous des onglets de montage de la cage de protection par soudure, en utilisant des plaques à écrous imperdables ou des écrous filetés à clipser. Aucune utilisation d'écrous à pression ou les écrous à pression sont autorisés sauf s'ils sont soudés en place. Les boulons doivent être lubrifiés pour enlèvement facile. L'utilisation de Lock-tite doit être évitée.
3. Les languettes de montage doivent avoir au moins 0,095 d'épaisseur
4. Les ailes peuvent être évasées à l'extérieur du pneu.

Pare-chocs

- A. Les véhicules de course doivent avoir des pare-chocs avant et arrière. Les officiels de McGREGOR OffRoad Series doivent approuver tous les pare-chocs.
- B. Le pare-chocs avant doit être placé à 1 pouce devant, et ne peut pas dépasser de plus de 12 pouces au-delà de la grille. Le pare-chocs peut ne pas être plus large que le flanc intérieur des pneus avant lorsqu'ils sont droits.
- C. Le pare-chocs arrière doit avoir une distance minimale de 6 pouces entre le pare-chocs et le réservoir à essence et ne doit pas dépasser 1 pouce au-delà de la ligne de pneu extérieure avant à arrière.
- D. Les pare-chocs doivent être constitués de tubes d'un diamètre minimal de 1,5 pouce avant 0,095.
- E. Tous les supports de pare-chocs doivent avoir au minimum 0,095"
- F. Le pare-chocs arrière doit être à 1 pouce derrière les ailes arrière, mesuré en ligne droite entre deux ailes.
- G. Les marches-pieds ne doivent pas dépasser de plus de 2 pouces de la ligne de pneu extérieure avant à arrière.
- H. Les marches-pieds et les pare-chocs doivent être arrondis.
- I. La largeur minimale des pare-chocs avant et arrière est de 36 pouces.

Suspension

1. Aucun ajustement de la suspension ou de la barre stabilisatrice n'est autorisé lorsque le véhicule est en mouvement. Ceci inclus mais n'est pas limité aux ajustements hydrauliques, électriques, mécaniques et manuels.
2. La limite de déplacement de la roue avant est de 18 pouces maximum
3. La limite de déplacement des roues arrière est de 20 pouces maximum.
4. Suspension arrière à quatre barres uniquement.
5. Le carter d'essieu arrière ne peut pas tourner indépendamment des points de pivotement.

Composantes de direction

- A. Les responsables de McGREGOR OffRoad Series doivent approuver les joints universels dans l'arbre de direction.
- B. La direction assistée hydraulique est autorisée.
- C. L'accouplement en métal à dégagement rapide du volant est obligatoire et doit être approuvé par les représentants officiels de McGREGOR OffRoad Series.

Suspensions, Amortisseurs

- A. Les responsables de McGREGOR OffRoad Series doivent approuver tous les amortisseurs.
- B. Tous les camions doivent avoir au moins un amortisseur de travail sur chaque roue et un maximum de 2 amortisseurs par coin.
- C. Les amortisseurs peuvent avoir des tubes de dérivation externes et des bidons de réservoir.
- D. Les amortisseurs ne peuvent pas être réglés lorsque le véhicule est en mouvement.
- E. Les produits chimiques de chauffage ou de refroidissement dans les amortisseurs n'est pas autorisé.
- F. Les amortisseurs ne peuvent en aucun cas être liés. Ceci inclut mais ne se limite pas aux systèmes hydraulique, électrique, manuel ou liens mécaniques.
- G. La détermination de l'utilisation des chocs pneumatiques se fera de la manière suivante : Un camion sera présenté aux responsables de McGREGOR OffRoad Series sur terrain plat à la hauteur de caisse existante. La hauteur du camion sera mesurée à partir d'un point donné du châssis et de tous les réservoirs seront purgés d'air, d'azote ou d'un autre support chargé. Si le camion baisse de plus de 1 1/2 pouce, le camion sera considéré illégal.
- H. Les 'bump Stops' seront autorisés à l'avant et à l'arrière.
- I. Les 'bump stops' ne seront légaux que s'ils absorbent au maximum les 6 derniers pouces de compression ascendante.
- J. Un amortisseur à ressorts est autorisé par coin avec un maximum de 3 ressorts par amortisseur.

Freins et refroidissement des freins

- A. Les freins doivent être opérationnels sur les quatre roues en tout temps. Tous les freins doivent être approuvés par McGREGOR OffRoad Series.
- B. Seuls Les freins à disque avec des rotors en acier (magnétiques) utilisant des chapeaux en métal standard sont autorisés.
- C. Les capteurs électroniques de vitesse de roue ou les actionneurs de frein ne seront pas autorisés.
- D. Les capteurs de pression de freinage sont autorisés.

Poids

- A. Le pilote sera inclus dans le poids minimal du véhicule de course assis en position de conduite.
- B. Les véhicules peuvent être pesés avant la compétition.
- C. Les officiels de McGREGOR OffRoad Series doivent approuver tous les poids.
- D. Le poids ajouté doit être sous forme de bloc.
- E. Les blocs ne doivent pas peser plus de 5 livres chacun et ne peuvent pas être faits de liquides ou de granulés.
- F. Le poids supplémentaire doit être correctement boulonné sur le véhicule de course sur un composant/tube du châssis principal.
- G. Le poids délogé ne peut pas être retourné au véhicule pour y être pesé à la fin de la course.
- H. Tous les blocs doivent être peints en blanc et identifiés avec le numéro du véhicule.
- I. Aucun dispositif de transfert de poids d'aucune sorte n'est autorisé. Ceci inclus, sans toutefois s'y limiter, les appareils hydrauliques ou électroniques.
- J. Tous les véhicules doivent respecter un poids minimal et un pourcentage de l'avant, avant et après la course.
- K. Tout le poids perdu sur la piste entraînera une amende de 5,00\$ la livre.
- L. Les camions doivent peser au minimum 4000 livres.
- M. Le poids minimal sur l'essieu avant correspond à 45% du poids total du camion

Bloc moteur

- A. Les moteurs sont soumis à l'inspection des responsables McGREGOR OffRoad Series à tout moment.
- B. À la discrétion de McGREGOR OfRoad Series, les moteurs seront préparés pour la certification par les responsables McGREGOR OffRoad Series.

MOTEURS Supertruck

- 1 - Le bloc moteur doit être de conception McGREGOR et scellé.
- 2 - Les moteurs sont soumis à l'inspection des responsables McGREGOR OffRoad Series à tout moment.
- 3 - La marge de recul maximale du moteur est de 42 pouces de l'axe central.
- 4 - Aucun camion à moteur arrière ne sera autorisé. Le moteur doit rester à l'avant du camion.
- 5 - Les blocs ne peuvent pas être modifiés par l'ajout de matériel, sauf approbation des responsables McGREGOR OffRoad Series.
- 6 - Les bacs à l'huile du moteur et de la transmission doivent être placés entre les longerons du châssis.
- 7 - Les appareils d'enregistrement de données et/ou toute autre forme de mesure, de capteur ou d'enregistrement de toute sorte ou nature sont autorisés uniquement pour les éléments suivants :
 - A. Éléments connexes - Régime moteur, température de l'eau, température de l'huile moteur, pression d'huile, pression de carburant, tension, lambda O2 (capteurs à oxygène), température des gaz d'échappement, collecteur d'admission vide / sous pression (le même capteur peut-être utilisé en admission ou en carter), pression d'eau, pression de la pompe de direction assistée, température de l'huile de direction assistée.
 - B. Éléments connexes à la boîte de vitesses - température de l'huile / du liquide de transmission, pompe principale de transmission.
 - C. Température de l'huile de la boîte de transfert, pression de l'huile de la boîte de transfert, température d'huile d'engrenages, capteurs de pression de freinage.
 - D. D'autres capteurs sont autorisés, accéléromètres, GPS, chronomètre ou enregistreur de tout type sont autorisés.

MOTEURS Supertruck (Suite)

E. Toute configuration de mesure ou d'enregistrement de données doit être complètement ouverte et disponible pour l'inspection McGREGOR OffRoad Series.

A tout moment pendant un week-end McGREGOR OffRoad Series, toutes les données stockées doivent être effacées avant le début de la compétition; ceci inclura toutes les données de pratique ou de qualification. Si les données sont stockées sur une puce amovible (c'est-à-dire de style RacePak), elle doit être installée et scellée par McGREGOR OffRoad Series avant d'entrer dans la piste. Un "manque" de données ou l'absence de données peut entraîner une pénalité y compris la disqualification.

F. Les unités de tableau de bord numérique suivantes sont autorisées

- 1 - Motec - n'importe quel modèle
- 2 - Race Pak - n'importe quel modèle.
- 3 - AIM - n'importe quel modèle
- 4 - Life - n'importe quel modèle
- 5 - Tous les autres systèmes numériques doivent être approuvés par McGREGOR OffRoad Series.

G. Aucun dispositif anti-patinage autorisé.

H. Aucun appareil sans fil sur le véhicule n'est autorisé.

I. Aucun transfert de données n'est autorisé vers ou depuis le véhicule lorsqu'il est en mouvement.

1 - Seuls les capteurs prescrits par McGREGOR OffRoad Series peuvent être utilisés tels quels.

2 - Aucune modification à un faisceau de câbles ou à des capteurs n'est autorisée pour quelque raison que ce soit.

Systèmes Électriques de Véhicule Moteur

A. Tous les systèmes d'allumage doivent être approuvés par McGREGOR OffRoad Series.

B. Aucun système informatisé n'est autorisé sans l'approbation de McGREGOR OffRoad Series.

C. Toute marque de bougie peut-être utilisée.

D. Tous les véhicules doivent être équipés d'un système d'alternateur / générateur en état de marche.

Systèmes Electriques de Véhicule Moteur (Suite)

- E. Tous les véhicules doivent avoir un démarreur autonome en état de fonctionnement et doivent pouvoir démarrer eux-mêmes.
- F. Tous les interrupteurs électriques doivent être situés sur le tableau de bord.
- G. Tous les véhicules doivent avoir un interrupteur principal marche/arrêt branché à la batterie de manière à couper toute alimentation électrique et le moteur.
- H. L'interrupteur principal doit être étiqueté comme tel, entouré d'un cercle rouge, situé à gauche du tableau de bord ou l'arrière gauche et doit être accessible de l'extérieur du véhicule de course. L'interrupteur doit tourner dans le sens contraire des aiguilles. Le cercle rouge doit avoir au moins 1 pouce de large.

Système de Refroidissement du moteur

- A. L'installation, l'emplacement et le type de ventilateur de refroidissement électrique doivent être acceptés par McGREGOR OffRoad Series.
- B. Aucun produit chimique réfrigérant givrant ne doit être utilisé dans ou à proximité du compartiment moteur ou en tout endroit du camion.
- C. Les ventilateurs électriques de refroidissement du moteur sont facultatifs

Systèmes d'échappement de moteur

- A. Des silencieux d'échappement sont nécessaires sur tous les systèmes d'échappement.
 - 1 - Tout concurrent non conforme après 4 épreuves consécutives ne sera pas autorisé à concourir ou peut être disqualifié.
 - 2 - Les tuyaux d'échappement doivent être fixés aux collecteurs de manière sécuritaire.
 - 3 - Les tuyaux d'échappement doivent s'étendre du compartiment du conducteur au bord extérieur du camion et à l'arrière du conducteur.
 - 4 - Tous les gaz d'échappement doivent être évacués vers le bas ou l'extérieur d'un côté ou de l'autre du véhicule.
 - 5 - Les boucliers thermiques d'échappement qui pénètrent dans la cabine du camion doivent comporter un écran thermique de protection.

Système d'échappement de Moteur (Suite)

B. Les tuyaux d'échappement qui pénètrent dans la cabine du camion doivent comporter un écran thermique de protection.

1 - Les 'headers' doivent être fabriqués à partir de tube primaire de 1 3/4 pouce avec un collecteur simple de style cartouche (non fusionné et ne peut pas avoir de séparateurs internes ou cônes). Un tube primaire de 1 5/8 pouce peut être utilisé dans les 10 premiers pouces mesurés à partir de la bride d'échappement. Un bouchon de sonde O2 ou un tuyau de 3/4 doit être soudé à l'intersection du collecteur et des tubes. Doit être situé pour un accès facile pour l'inspection.

2 - Les collecteurs d'échappement OEM doivent être conservés tels que livrés par McGREGOR OffRoad Series.

Réservoir Carburant

A. Tous les réservoirs de carburant doivent être approuvés McGREGOR OffRoad Series.

B. McGREGOR OffRoad Series rejettera tout réservoir précédemment approuvé, qui semble être défectueux, endommagé ou mal entretenu.

C. Aucun système de pression ne sera autorisé. Tout récipient, conduite d'alimentation ou dispositif de commande sous pression dissimulé ou non dissimulé ne seront pas autorisés, même s'ils sont inutilisables.

D. Le givrage, les produits chimiques de type fréon ou les réfrigérants ne doivent pas être utilisés dans ou à proximité du système d'alimentation en carburant.

E. Les pompes à carburant électriques doivent avoir un système d'arrêt de la pression d'huile. Une perte de pression d'huile arrêtera automatiquement la pompe à carburant.

F. Aucun matériau autre que la mousse standard fournie par le fabricant du réservoir n'est autorisé.

G. Le réservoir de combustible monté à l'arrière doit avoir un bouclier de protection entre la cellule combustible et le conducteur et être protégé des obstacles au sol.

H. Les réservoirs doivent être datés par le fabricant. Les réservoirs deviennent obsolètes dix (10) ans après la date de fabrication et doivent être remplacés.

I. Tous les remplisseurs et événements des cellules à combustible doivent être équipés de clapets anti-retour.

Réservoir Carburant (Suite)

J. La conduite d'aération du régulateur de pression de carburant doit être connectée aux éléments suivants:

- 1 - Au vide du collecteur d'admission.
- 2 - Au filtre à air pour que le carburant entre dans le moteur.
- 3 - Au réservoir.
- 4 - Faites passer le tuyau d'aération devant l'essieu arrière.
- 5 - Une protection anti-éclaboussures doit être en place pour diriger tout déversement loin du conducteur, du moteur et de son échappement. Un panneau de carrosserie est un bouclier anti-éclaboussures jugé suffisant.

K. Le réservoir ne peut être ventilé dans l'habitacle du conducteur.

L. Le réservoir doit être situé derrière la cabine. La cellule à combustible doit comporter une plaque de protection de .0125 pouce minimum couvrant le bas complet, côtés et arrière du réservoir. Tous les supports doivent être approuvés par McGREGOR OffRoad Series. Le réservoir ne peut pas être monté sur une plaque de protection. La cellule doit être montée sur le châssis.

M. Le réservoir doit comporter au moins deux feuillards en acier de 2 1/2 pouces, répartis uniformément sur le dessus de la cellule avec au moins deux boulons de 5/16 pouce ou un boulon de 3/8 pouce à chaque extrémité de la sangle. Le réservoir doit également avoir deux courroies en acier de 2 1/2 pouces ou tubes 1 1/2 sous la cellule. Des méthodes de montage alternatives peuvent être approuvées à la discrétion du Directeur technique McGREGOR OffRoad Series.

N. Toutes les cellules à combustible doivent être fabriqués en métal, ou aluminium d'au moins 0,060 d'épaisseur. Le couvercle à glissière doit être en aluminium d'épaisseur .090 minimum avec retour de 1,0 pouce.

Carburant

SEUL LE CARBURANT FOURNI PAR MCGREGOR OFFROAD SERIES SERA AUTORISÉ. Soit RENEGADE 104 XP+

Substances restreintes : Le carburant ne doit pas être mélangé avec d'autres alcools. L'Oxyde nitreux est interdit.

ATTENTION : Les sanctions pour l'utilisation de produits chimique dangereux seront sévères, notamment une amende et/ou une réduction du nombre de points

Refroidisseur d'huile

- A. Tous les réservoirs d'huile et leurs installations doivent être approuvés par McGREGOR OffRoad Series.
- B. Les échangeurs de chaleur huile/air du moteur et de la transmission ou échangeurs de chaleur huile/eau sont autorisés.
- C. Les ventilateurs de refroidissement sont autorisés. Les glacières ne sont pas autorisées dans la cabine du conducteur.

Embrayage

- A. Trois embrayages de disque maximum peuvent être utilisés.

Transmission

- A. Les transmissions doivent être de production standard, cataloguées et disponibles via les canaux de distribution habituels.
- B. Toutes les vitesses avant et arrière doivent être en état de marche
- C. Toutes les transmissions doivent être approuvées par les responsables McGREGOR OffRoad Series.
- D. Le vilebrequin du moteur doit être connecté à l'arbre d'entrée de la transmission via un ensemble d'embrayage classique, soit un convertisseur de couple.
- E. Les transmissions automatiques doivent fonctionner avec un compresseur de couple conventionnel.
- F. Le passage manuel de toutes les transmissions est obligatoire, sauf si une autre méthode est nécessaire pour prendre en charge une condition de handicap du conducteur. Les officiels de McGREGOR OffRoad Series doivent approuver toutes les procédures de changement de vitesse non manuelles.
- G. L'utilisation de toute transmission automatique à base de Turbo 400 doit utiliser un boîtier approuvé par SFI 4.1 et un bell housing approuvée par SFI 30.1

Écrans de protection

- A. L'emplacement de tous les boucliers doit être approuvé par McGREGOR OffRoad Series.
- B. La transmission doit être complètement recouverte par un écran de protection placé pour protéger le conducteur des pièces explosives du début du carter de transmission/carter de bell housing à 4 pouces avant un boulon sur carter de queue. Tous les boucliers doivent être approuvés par McGREGOR OffRoad Series.

Écrans de protection (Suite)

C. Les boucliers doivent être constitués d'un revêtement en métal d'une épaisseur de 1/4 pouce en aluminium ou de 1/8 pouce en acier, ou être approuvés SFI.

D. Si vous avez un carter de transmission approuvé par SFI 4.1 et un carter de bell Housing approuvé par SFI 30.1, aucun bouclier ne sera requis.

Jauge

A. Toutes les Jauges doivent être fixes dans le tube avec une méthode de verrouillage sécurisé.

Arbre d'entraînement

A. Un support en acier massif à 360 degrés, d'une largeur minimale de 2 pouces et d'une épaisseur de 1/4 pouce ou d'un tube de 1 pouce avec une épaisseur minimum de 0,095 pouce doit être placée autour de chaque arbre d'entraînement. Doit être situé entre 4 et 6 pouces à l'arrière de la ligne centrale de l'articulation avant.

B. L'arbre de transmission doit être peint en blanc et porter le numéro du véhicule.

Essieu arrière / Différentiel

A. Les extrémités arrières à changement rapide ne sont pas autorisées.

B. Seuls les essieux en acier sont autorisés.

C. La suspension arrière indépendante n'est pas autorisée.

D. Le différentiel arrière doit être de style barré et approuvé par les responsables de McGREGOR OffRoad Series.

E. Le différentiel arrière doit comporter un bouchon ou une plaque d'inspection d'au moins un pouce et demi (1 1/2 po.), placé de manière à ce que les responsables peuvent voir et identifier la bobine. Si la zone d'inspection n'existe pas, le chef d'équipe retirera le différentiel pour inspection technique par McGREGOR OffRoad Series.

Pneus

N.B. McGREGOR OffRoad Series sera le seul distributeur des pneus et prendra en charge la décision du type de pneus autorisés. Les officiels McGREGOR OffRoad Series peuvent autoriser l'utilisation de pneus supplémentaires pour une épreuve, pour des raisons de sécurité.

1 - La taille maximale du pneu est de 35 po. X 12,50 po ou l'équivalent métrique.

2 - Les doublures intérieures sont autorisées, ou blocs de foam.

Pneus (Suite)

- 3 - Le trempage des pneus n'est pas autorisé.
- 4 - La pression atmosphérique minimale sur la ligne de départ est de 13 psi.
- 5 - L'équipement utilisé pour ajuster la pression d'air pendant la course n'est pas autorisé.
- 6 - La largeur maximale de la bande de roulement est de 10,200.
- 7 - Le diamètre maximum du pneu est de 35".
- 8 - Tous les pneus seront mesurés sur une roue prête à la course de 17 po de diamètre x 9 po de largeur avec une pression de gonflage de 13 psi.
- 9 - Chaque équipe se verra attribuer 16 pneus pour les 7 événements de course

Les officiels McGREGOR OffRoad Series peuvent autoriser l'utilisation de pneus supplémentaires pour une épreuve pour des conditions de sécurité. Si la permission est accordée, ce compétiteur doit commencer à l'arrière du terrain pour les courses restantes de la série. Si une équipe est trouvée à falsifier des informations ou à les contourner, l'équipe sera disqualifiée.

Lorsqu'une équipe est trouvée à utiliser des pneus autres que les pneus attribués et marqués sans McGREGOR OffRoad Series préalablement, elle sera disqualifiée de la compétition et ne sera pas autorisée à se qualifier pour les deux prochaines courses.

McGREGOR

RÈGLES GENERALES

SERIES

RADIOS

- A. Les radios doivent être du type à communication vocale bidirectionnelle uniquement. Chaque équipe de course est responsable de rencontrer les exigences du FCC.
- B. Toutes les fréquences radio doivent être approuvées et signalées à McGREGOR OffRoad Series avant leur utilisation.
- C. Tous les systèmes de communication radio des véhicules de course doivent être approuvés par McGREGOR OffRoad Series.
- D. Les radios bidirectionnelles utilisées lors d'un événement McGREGOR OffRoad Series ne doivent pas dépasser 6 watts en sortie.

TRANSPONDEURS

- A. Les chronomètres de scores à distance ne seront pas autorisés par les équipes, les propriétaires ou toute personne associée à une inscription, sauf si approuvé par McGREGOR OffRoad Series.
- B. Toutes les équipes doivent acheter ou louer des transpondeurs de chronométrage à distance. Les transpondeurs ne peuvent être achetés qu'à travers McGREGOR OffRoad Series et les numéros doivent être enregistrés avec les officiels McGREGOR OffRoad Series.
- C. Les chauffeurs sont responsables du chargement et de l'installation de tous les transpondeurs.

PRIX

Des trophées, plaques ou médailles sont donnés dans chaque classe officielle. On peut aussi remettre des prix sous forme d'accessoires ou d'équipements ou de certificats cadeaux. 100 % des coûts d'inscription seront remis aux gagnants.

POINTS

À chaque demi-finale, les vingt premiers de classe amasseront des points comme suit:

25, 22, 20, 18, 16, 15, 14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1

A chaque finale les vingt premiers de chaque classe amasseront des points comme suit :

30, 27, 25, 23, 21, 20, 19, 18, 17, 16, 15, 14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6

En cas d'égalité dans le total des points au championnat, l'avantage ira au pilote ayant obtenu le plus grand nombre de victoires dans cette catégorie. Si l'égalité persiste, l'avantage ira au pilote ayant obtenu le plus de deuxièmes positions, ensuite le plus de troisièmes positions, ensuite le plus de quatrièmes positions, etc.

Pour être éligible aux points, le pilote doit avoir fait au moins un tour complet.

Les membres d'un jour ne sont pas éligibles aux points ni aux bourses

CARTE DE MEMBRE

Seulement les détenteurs de la carte de membre sont éligibles aux points du Championnat ainsi qu'aux bourses.

Les premiers détenteurs de la carte de membre ont l'avantage de réserver leur numéro avant les autres.

Les coureurs du Championnat de l'Édition précédente McGregor Offroad Series ont priorité afin de conserver leur numéro de coureur. **Par contre**, lorsque la pré-vente de la carte de membre est terminée, celui-ci perd son privilège.

Le pointage s'accumulera à partir de la date de paiement de la carte de membre.

Le numéro de course sera attribué avec la licence. Le numéro sur le véhicule doit être le même que celui sur la licence émise au pilote par la McGREGOR OffRoad Series

Tous les véhicules doivent afficher le logo des commanditaires officiels de la série aux endroits indiqués. Les logos sont fournis par McGREGOR OffRoad Series.

Numéros

Les numéros de 1 à 5 sont décernés aux coureurs qui se sont classés parmi les 10 premiers dans le championnat overall de l'année précédente. Les pilotes inscrits dans les catégories PRO et Intermédiaire sont les seuls éligibles à ce classement.

RESPECT

- A. Toute conduite considérée comme dangereuse entraînera l'exclusion du pilote de l'épreuve.
- B. Toute attitude incorrecte ou antisportive d'un coureur ou de son entourage envers un autre coureur, un officiel, un bénévole, un membre de l'équipe médicale, un membre de l'équipe de McGREGOR OffRoad Series ou d'un promoteur sera sanctionnée par le directeur de course et/ou le conseil d'administration selon la gravité des gestes ou paroles, pouvant aller d'un avertissement à l'exclusion de McGREGOR OffRoad Series.
- C. Il est de la responsabilité des coureurs/équipes/campeurs/spectateurs de ne pas laisser traîner leurs déchets sur le terrain autre qu'aux endroits prévus à cet effet et de respecter le site du promoteur en tout temps. En cas de non-respect des lieux, les fautifs seront sanctionnés par le directeur de course et/ou le Conseil d'administration selon la gravité, pouvant aller d'un avertissement à l'exclusion de la McGREGOR OffRoad Series.
- D. Le placement des personnes et des véhicules dans le stationnement doit être strictement respecté à partir des consignes des organisateurs de l'épreuve.
- E. Le couvre-feu est en vigueur de 23 heures à 6 heures toutes les nuits. Tout comportement jugé inacceptable (bruit, party, moteurs non éteints, génératrices etc.) pourrait entraîner la disqualification des pilotes et l'exclusion du site de l'équipe fautive ou une pénalité de 5 points au championnat pourrait être donné aux fautifs. (une dérogation peut être demandée à des fins médicales pour les génératrices. La McGREGOR OffRoad Series indiquera l'endroit où le membre devra se stationner).

F. INTERDICTION de faire voler un drone sur le site et pendant l'événement, sauf avec l'autorisation écrite de McGREGOR OffRoad Series.

VÉHICULE UTILISÉ POUR UNE ÉPREUVE

Un coureur doit compléter l'épreuve sur le véhicule avec lequel il a pris le départ. Autrement dit, il est interdit au pilote de changer de véhicule durant l'épreuve, et ce, même avec une reprise de course s'il y a lieu. Sanction : Disqualification

Pour tous les événements de la McGREGOR OffRoad Series aucun ajout aux pneus de caoutchouc ne sera permis (vis, chaînes, clous, etc.).

CIRCULATION SUR LE TERRAIN (Pit Riding)

La circulation en camion, en Quad ou en côte-à-côte sur le terrain où se tient la compétition est strictement interdite sauf pour se rendre à la ligne de départ et au contrôle technique. Les fautifs pourraient recevoir une sanction allant de l'avertissement à 5 points au championnat. Pour la seconde offense et les suivantes dans l'année en cours, la sanction pourra aller jusqu'à l'expulsion du site.

Exceptions : secouristes, organisateurs et personnel identifié McGREGOR OffRoad Series.

GENERATRICE

Les génératrices doivent être fermées entre 23 heures et 6 heures. . Un avertissement peut être donné au contrevenant et la sanction peut aller de 5 points au Championnat (propriétaire de la génératrice) et jusqu'à l'exclusion du site, à l'exception des génératrices de la McGREGOR OffRoad Series. Le pilote recevra les sanctions pour les membres de sa famille ou accompagnateurs fautifs. Cependant une dérogation peut être demandée à des fins médicales.

CHIEN

Les chiens sont acceptés sur le site et doivent être tenus en laisse en tout temps par leur propriétaire. L'animal se doit d'être obéissant et non dérangeant. Le non-respect de ces règles entraînera une expulsion immédiate de l'animal et son propriétaire.

NIVEAU SONORE

Tous les véhicules (Quad, SXS et Camions) des participants doivent passer le test de bruit de la McGREGOR OffRoad Series et le maximum autorisé est de 108 DBA (Décibels) , prise de mesures à 100 pieds du bord de l'échappement. Le participant dont le véhicule ne respecte pas le niveau maximum de décibels ne pourra pas prendre le départ. Par contre, il a la possibilité de faire le travail nécessaire sur son véhicule pour le rendre conforme avant le départ. Le directeur de course ou l'arbitre peut en tout temps vérifier le niveau sonore d'un véhicule même si ce véhicule a déjà passé le test de bruit. Une fois le test de son passé, il est interdit de procéder à des modifications de l'échappement du véhicule. Une sanction pourra aller de l'avertissement à l'exclusion de la course. Si la défaillance sonore a lieu en cours de course, le pilote doit cesser sa course à la fin du présent tour et procéder à la réparation avant de reprendre sous peine de disqualification.

REMBOURSEMENT

Aucun remboursement des frais de course et frais d'accès au site ne seront accordés à un pilote en infraction.

MEMBRE(S) EXCLU(S) DE LA MCGREGOR OFFROAD SERIES

Si le nom d'un membre en règle ou membre d'un jour de la MCGREGOR OffRoad Series est inscrite sur la liste des membres exclus des compétiteurs, celui-ci se verra interdire l'accès au site de la compétition.

COMMERCE SUR LES SITES

Il est strictement interdit de faire commerce sur les sites où se déroule un événement sanctionné par la MCGREGOR OffRoad Series. Seuls les commerçants dûment autorisés par la MCGREGOR OffRoad Series et installés aux endroits désignés seront autorisés à exposer et vendre des produits et des services sur les sites. La sanction pour opérer un commerce sans une autorisation de la MCGREGOR OffRoad Series entrainera l'exclusion immédiate du site et de la disqualification du pilote de l'épreuve.

POINT DE VÉRIFICATION

Le système de pointage est fait à l'aide d'un système de transpondeur. Un transpondeur est obligatoire pour chaque participant. Le transpondeur est loué, un dépôt de 200\$ sera exigé par carte de crédit, en plus d'une carte d'identité valide (permis de conduire, assurance-santé..) Le dépôt sera remis à la fin de l'événement et au retour du transpondeur à moins que le transpondeur ne soit endommagé. Dans ce cas, le dépôt ne sera pas remboursé. Le pilote est le seul responsable de son transpondeur et de son pointage. Si le système ne capte pas l'onde du transpondeur MCGREGOR OffRoad Series n'assume aucune responsabilité.

DEPART

- A. À l'arrivée sur l'aire de départ, le pilote place son véhicule en position de départ et attend le signal du directeur de course ou l'arbitre.
- B. Un pilote arrivant en retard à son départ (procédure de départ en cours) sera positionner en dernière place.
- C. La méthode de départ sera de lever le drapeau vert entre 5 et 10 secondes suivant son immobilisation officielle par le préposé.
- D. On considérera une course commencée lorsque le signal de départ est donné. Il y aura faux départ lorsqu'un véhicule démarre avant le signal de départ. Si le départ n'est pas annulé malgré qu'un pilote ait causé le faux départ, le pilote fautif recevra une sanction pouvant aller jusqu'à 3 positions de pénalité. Suite à un faux départ, le pilote fautif devra prendre position sur la dernière ligne de la grille du départ.

DÉPART (Suite)

E. Si le drapeau jaune est activé lors du premier tour de course et que les véhicules en cause sont dans une zone ne permettant pas de poursuivre la course, le directeur de course ou l'arbitre procédera avec un nouveau départ. Un seul nouveau départ par course. Tous les autres drapeaux jaunes nécessitant le ralentissement de la course, le directeur de course ou l'arbitre procédera à des départs roulés, pour chaque drapeau jaune activé. Les véhicules devront se mettre en place deux par deux à la file indienne.

TRACÉ

A. Les pilotes peuvent s'écarter du tracé pour contourner un obstacle ou un pilote tombé mais doivent revenir en piste immédiatement après avoir contourné l'obstacle.

B. Le drapeau jaune indique un incident ou un obstacle dangereux à proximité. Aucun saut ou dépassement ne sera toléré. Les pilotes devront ralentir et manoeuvrer avec précaution de l'endroit où le drapeau est agité et jusqu'au moment où ils auront dépassé l'endroit de l'incident (ou de l'obstacle) qui a entraîné le drapeau jaune. Les pilotes qui auront procédé de façon imprudente, de façon trop agressive ou encore, qui auront dépassé un autre pilote ou qui auront effectué un saut se verront imposer une pénalité de 5 positions. Tout contact avec manoeuvre jugée dangereuse envers le personnel (médical ou autre) sur la piste, résultera en une disqualification immédiate du coureur fautif.

ARRÊT DE COURSE

A. Seul le Directeur de course est autorisé à arrêter une course. Pour ce faire, il doit tenir le drapeau rouge au-dessus de sa tête. Tous les compétiteurs doivent alors arrêter de courir immédiatement

B. Si la course doit être arrêtée, on rétablira le classement final d'après la position de chaque compétiteur au dernier point de vérification emprunté avant le signal d'arrêt.

C. Le pilote responsable de l'arrêt reprendra le départ en dernière position.

FIN DE L'ÉPREUVE

Une course prend fin lorsque le nombre de tours a été complété par tous les pilotes encore actifs. On considère un tour complété lorsqu'aucun drapeau rouge ou jaune n'a été activé et que le pilote en première position à compléter un tour en passant la ligne d'arrivée..

LITIGE

S'il advenait un litige qui ne serait pas couvert par le livre des règlements ou lors d'une décision arbitraire, à la demande d'un membre lésé, un comité sera formé la journée même de l'événement. Ce comité sera composé d'au moins deux membres tirés au hasard et présents à l'événement. La décision prise par ce comité sera irréversible.

SPÉCIFICATIONS DES MOTEURS OFFICIELS DE LA SÉRIE McGREGOR OFFROAD

LÉGAL POUR L'ANNÉE 2020

BLOCK : DART SHP LS NEXT Iron

IGNITION : MSD LS 6014 BOX

FUEL INJECTION : HOLLEY SNIPER EFI SEALTH 4500

INTAKE MANIFOLD : EDELBROCK SUPER VICTOR 4500 2890

CYLINDER HEADS : TRICK FLOW GenX® 260, CNC Comp Port 70cc combustion chamber

CAMSHAFT SPEC S : COMPCAMS CUSTOM GRIND

Duration @ .050" 258/.264

Lift with 1.8 rocker .652"/.652"

LSA 109

LIFTERS : LSHI RP MÂ HYD. 842D T/BÂ O/CÂ

ROCKER ARMS : STOCK LS7 12579615/12579617 WITH "CHE" CONVERSION BRASS BUSHING

PUSHROD S : 3/8 TRICK FLOW OR COMP CAMS

CRANKSHAFT : Callies Comp Star 4340 forged steel crank, 4.000" Stroke, 58x reluctor wheel

CONNECTING ROD : Callies Comp Star 4340 forged steel H-Beam rods, 6.125" Long, ARP 2000 Rod Bolts

PISTONS : WISECO 2618 forged pistons with coated skirts and Stainless Steel AP ring set

HARMONIC BALANCER : ATI

COMP RATIO MAX : 11.8 :1

DRY SUMP SYSTEM : DAILEY DRY SUMP SYSTEM STAGE 3